DIGNE
D'AVENIR

CHARTE EVOLUTIVE

Historique

nous sommes des habitants du territoire dignois qui se sont, à l'origine, retrouvés suite aux Marches pour le Climat ou aux rassemblements des Coquelicots ou lors de débats citoyens puis lors d'ateliers débats et autres rencontres.

Qui sommes nous ?

Des habitant(e)s convaincu(e)s que l'action pour une transition écologique, sociale et démocratique est indispensable et possible. Certain(e)s sont adhérent(e)s à des mouvements politiques, associatifs ou syndicaux, d'autres sont de simples citoyen(ne)s, sans affiliation particulière, motivé(e)s par l'envie d'agir pour leur ville.
Nous venons d'horizons différents, appartenons à des générations différentes, mais nous sommes tous sensibles aux valeurs de respect de la nature et de notre environnement, de justice sociale, de coopération, de solidarité, d'humanisme.

Notre façon de voir ?

Nous voulons contribuer à une transition écologique, sociale et démocratique sur notre territoire de vie en nous réappropriant le débat démocratique.
Nous fonctionnons depuis l'origine de manière attentive aux suggestions de chaque personne : pas de hiérarchie, ce n'est pas toujours la même personne qui anime les réunions, les débats sont libres et ouverts.
Les décisions sont prises de préférence au consensus, si tel ne peut pas être le cas, elles le sont au consentement (décision prise une fois que les objections fondamentales à la proposition faite ont pu être levées collectivement), ou bien encore, sinon, à la majorité des 2/3.
Afin de pouvoir faire face à toutes obligations réglementaires, financières, nous sommes constitués en Association loi 1901, Digne d'Avenir.
Digne d'Avenir exclut de faire chemin commun avec des personnes promouvant des idées / des actes à caractère raciste ou sexiste, ou, plus généralement, à caractère discriminatoire.

Principes de fonctionnement interne

Au début de chaque réunion, deux rôles au moins sont attribués, ceux d'animateur et de secrétaire de séance (rédaction du compte-rendu). Il est important que ces rôles tournent.

Cadre relationnel

Chacun a le droit de penser ce qu'il pense et de l'exprimer.
Prise de parole concise et centrée sur le sujet.
Ecoute attentive et bienveillante des uns envers les autres.
Attention particulière portée aux inégalités de situation afin de favoriser l'expression de tous.
Veiller à ce qu'aucune hiérarchie, aucun rapport de domination, ne s'installe au sein du groupe.
Chercher à se faire comprendre plutôt que vouloir convaincre à tout prix.

Principe de désaccord fécond : nous ne serons pas toujours d'accord et c'est tant mieux ! La diversité des points de vue enrichit la construction commune.

Confidentialité

Les propos tenus lors des réunions sont diffusés dans des compte-rendus en respectant l'anonymat des participants.

Coresponsabilité

Chacun contribue pour sa part au bon déroulement du travail du groupe ; les participants veillent au respect du cadre relationnel et l'animateur en est le garant.
Principes de fonctionnement externe
- vis-à vis des médias et des organisations politiques : plusieurs personnes seront mandatées pour porter la parole du collectif.
Les rencontres font toujours l'objet d'un compte-rendu écrit accessible à tous.

Concernant les élections municipales

Fin juin 2019, après avoir invité tous les sympathisants de Digne d'Avenir à prendre part à la délibération, la décision a été prise d'élaborer de manière participative un projet pour Digne, et de présenter une liste participative citoyenne, indépendante de tout parti politique, aux prochaines élections municipales de 2020 pour mettre en œuvre une transformation écologique et démocratique à Digne.

Une liste participative citoyenne, c'est :

- programme établi collectivement en impliquant les habitants,
- les candidats qui figureront sur la liste (y compris la tête de liste) seront désignés de manière collective et transparente par un processus démocratique innovant,
- l'engagement, en cas de victoire à l'élection, d'administrer la ville de manière véritablement participative.

Signature de la charte

En signant cette Charte, je décide de :
- participer, autant que possible, aux réflexions, discussions et réunions du Collectif "Digne d'Avenir",
- contribuer de la sorte à l'élaboration du projet pour les élections municipales 2020 de Digne-les-Bains, et ce en accord avec la démarche et les objectifs principaux énoncés précédemment,
En signant cette Charte vous pourrez faire partie d'un ou plusieurs groupes de travail, des instances de coordination, mais aussi, à l'issue d'un processus original – transparent et collégial – figurer sur la future liste des candidats à l'élection municipale de mars 2020 (Cela, bien sûr, ne vous sera pas imposé, tout comme personne ne pourra s'imposer pour y figurer.)
Par ailleurs, les personnes seront invitées à quitter le collectif en cas de non-respect de la charte.
Je soussigné(e) (prénom et nom de famille) ……, reconnais avoir lu et accepté la présente charte.
Le …….. à …….

Signature